

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 06 février 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 30/01/2023

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Votants: 17

Pour: 17

Représentés: Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS

Contre: 0

Présents non votants :

Abstentions: 0

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Gestion des flux de fréquentation du site de Réals

Le fleuve Orb structure le territoire du Pays et offre non seulement un réel potentiel touristique mais aussi un cadre de vie de qualité pour ses habitants.

Un diagnostic des activités aquatiques sur le Pôle de Pleine Nature, réalisé entre 2020 et 2021, a permis d'établir quelques grandes orientations autour du développement et de la gestion de ces activités.

Par ailleurs, ce fleuve bénéficie déjà du suivi et de l'accompagnement de l'EPTB Orb et Libron (SAGE et PAPI).

L'Orb est une rivière qui offre un réel potentiel touristique. L'étude sur les activités aquatiques conduite a estimé que 60 000 personnes ont circulé, sur un canoë, entre le Poujol-sur-Orb et Réals, en 2021, et qu'environ 36 000 bateaux ont descendu un ou plusieurs tronçons de l'Orb. La pratique du canoë est actuellement en deçà de sa capacité de charge. C'est un produit de qualité avec une dimension sauvage, qu'il convient de conserver. Pour cette activité, il s'agit de maintenir le niveau de fréquentation actuel tout en visant une amélioration de l'accueil, en particulier en développant une communication plus précise (sur les enjeux environnementaux, sur les zones à respecter, sur les risques, sur les autres APN...).

L'enjeu pour le territoire est bien de ne pas augmenter la fréquentation mais d'améliorer la gestion, d'anticiper l'arrivée des pratiquants autonomes, de gérer les conflits d'usage et d'augmenter les retombées économiques sur le territoire.

Réals est l'un des sites majeurs de l'Orb. Son paysage est remarquable et particulièrement attractif pour les baigneurs et les pratiquants de canoë. Par ailleurs, la voie verte ou encore les aménagements de l'aire de pique-nique renforcent cette attractivité. Entre juillet et août, cette fréquentation pose un certain nombre de problèmes de conflits d'usage, de stationnement ou de mise en danger. L'image du territoire s'en trouve alors impactée.

Il est donc proposé de mieux connaître les flux de fréquentation du site afin d'élaborer un plan de gestion sur plusieurs années.

Cette étude opérationnelle doit établir les bases d'un programme d'actions multi partenarial visant à améliorer la gestion des flux de fréquentation, l'accueil touristique y compris la pratique d'activités aquatiques et à faire du site une véritable porte d'entrée du massif du Caroux.

Elle devra répondre aux objectifs suivants :

- faire l'état des lieux quantitatif et qualitatif des flux de visiteurs présents,
- évaluer la répartition de la fréquentation sur l'ensemble du site,
- mesurer l'impact et la pression de la fréquentation sur le site,
- définir la capacité d'accueil optimale c'est-à-dire sans que ses qualités ne se détériorent, sans que la

- qualité de la visite ne soit altérée et évitant les conflits d'usage,
- proposer à l'échelle du site un programme d'actions de gestion de la fréquentation, d'amélioration de la circulation et du stationnement, de réhabilitation et/ou de création d'aménagements et d'équipements, et d'amélioration de l'offre d'accueil, en adéquation avec les exigences écologiques et paysagères connues.

Le périmètre de l'étude proprement dite est compris entre la confluence avec le Vernazobre et l'épéron de Mus. Trois communes sont concernées : Murviel-les-Béziers, Causses-et-Veyran et Cessenon-sur-Orb. Néanmoins, dans la recherche de solutions à l'amélioration de la gestion de la fréquentation, le prestataire sera amené à travailler sur un périmètre élargi, prenant en compte les sites de fréquentation à proximité.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 50 000 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités :

- | | |
|--------------------------------------------|----------|
| – Conseil Départemental de l'Hérault | 10 000 € |
| – Union Européenne – crédits FEADER LEADER | 30 000 € |

Le solde de 10 000 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur l'opération présentée,
- l'autoriser, le cas échéant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet,
- l'autoriser, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté ci-dessus dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER LEADER.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur l'opération présentée,
- Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet,
- Autorise le Président à modifier le plan de financement présenté ci-dessus dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER LEADER.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers
Le Président,

Jean ARCAS.

